



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

06/01/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Vote
BEGUIER Jean-Noël	Membre			1	Non
BRISSET Jacques	Secrétaire Général Adjoint	1			oui
DEBORDES Joël	Membre			1	Non
CHEVALIER Patrick	Membre	1			oui
GANDREUIL Benoît	Membre			1	Non
GOLAB Fabien	Membre		1		Non
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1			oui
GUILLOTEAU Patrice	Membre	1			oui
LEROY Stéphane	Membre	1			oui
LORIOU David	Secrétaire Général	1			oui
LORIOU Vincent	Président	1			oui
MARTINE Patrick	Trésorier Général	1			oui
TRILLET Christophe	Vice-Président			1	Non
Invités					
CREON Florence	Salariée			1	
GRIFFAULT Pascal	Salarié			1	

Vincent LORIOU ouvre la réunion à 20h00 et remercie tous les élus pour leur présence à ce comité directeur, saison 2019-2020.

Vincent LORIOU présente ses vœux à l'ensemble du comité directeur et salariés, puis souhaite à tous et à toute la meilleure énergie possible pour que l'année 2020 soit l'année de la réussite du comité départemental et du tennis de table en général.

David LORIOU, Secrétaire général présente la liste des membres excusés.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (8 voix / 13, quorum 5 / 13).

Approbation de l'ordre du jour

Le Secrétaire de séance présente l'ordre du jour et précise que les éventuelles informations ou questions diverses complémentaires seront abordées en fin de réunion. L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

1 - Validation du compte rendu du comité directeur du 6 novembre 2019

David LORIOU, Secrétaire Général du comité, demande si des observations ou modifications doivent être apportées sur le compte rendu du comité directeur du 9 septembre 2019. David LORIOU soumet ce dernier au vote.

Un vote est effectué : 9 pour, 0 contre, 0 abstentions, 0 refus de vote.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

06/01/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

2 - Situation financière saison 2019-2020

Patrick MARTINE, Trésorier général, fait un état des finances au jour d'aujourd'hui pour cette mi-saison 2019-2020. Pas d'évolution notable sur les premiers mois de la saison depuis la présentation du budget prévisionnel.

Les reversions de la ligue arrivent normalement.

Néanmoins les finances restent précaires et montrent de nouveau une situation structurellement précaire et déficitaire.

Problème toujours persistant avec le club de LA CRECHE SAINTE NEOMAYE et PING DEVELOPPEMENT qui n'honorent pas la convention signée avec le comité sur l'avancement de trésorerie et les délais de remboursements. Le club de LA Crèche Sainte Néomaye et Ping Développement s'engagent à régler financièrement le comité fin avril 2020. Les membres du comité directeur seront très vigilants afin que la régularisation financière soit effectuée rapidement.

Vincent LORIOU attire l'attention des membres du comité directeur sur la mise en conformité obligatoire de notre comptabilité avec le nouveau Plan Comptable Général

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, une nouvelle réglementation comptable devient obligatoire pour les associations à but non lucratif. Modification de présentation des comptes annuels (bilan + compte de résultat + annexe qui devient plus complète).

La présentation complète communiquée par la FFTT montre que pour les comptes qui s'arrêtent au 30 juin, la première application sera pour l'exercice 2020-2021.

Se pose aussi le besoin de la valorisation financière du bénévolat et de son montant d'application

Des réunions d'informations effectuées par la ligue auront lieu pour les comités et clubs sur la nouvelle réglementation au cours du 2ème semestre 2020

3 - Retour sur l'assemblée de la ligue et du groupe de travail

- La réforme de la gouvernance fédérale va entraîner :

↳ Un changement dans le schéma politique

↳ Une restructuration pour la gestion du « CNDS »

↳ Une restructuration de la ligue Nouvelle-Aquitaine pour la gestion sportive et financière des comités en adéquation avec la réforme politique fédérale, de coordination et de la mutualisation des ressources, puis la politique d'animation des comités. Les compétitions actuelles sont en souffrance et il faut revenir aux « loisirs » afin d'attirer plus de licenciés non compétiteurs, les comités auront un rôle d'animation et de développement de la politique fédérale sur le terrain auprès des clubs (quid des salariés du comité et de leur rôle)

↳ Une modification de la tarification unique de la licence sur tout le territoire fédéral. En effet :

● Trop de disparité entre ligues et entre comités

● La part fédérale est trop basse d'où une demande du ministère d'augmenter cette dernière

● D'où une inquiétude sur cette tarification unique

↳ La nécessité de revoir le modèle économique tant sur :

● La taille des comités (actuellement 1/ 3 des comités en France ont moins de 1000 licenciés)

● La location de salle sportive pour des événements particuliers indépendants du tennis de table



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

06/01/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

↳ Le Bénévolat

- Évolution avec plus de contrôle
- Renouvellement des mandats toujours possibles mais pas plus de 2 mandats consécutifs sur le même poste

4 - Ping tour 2020

- Organisation envisagée en lien avec le club de Parthenay mais sur la formule 3 (gratuité) et non plus sur la formule 2, payante et plus contraignante.

- Pour rappel, Le Ping Tour est une tournée événementielle créée en 2013 par la Fédération Française de Tennis de Table.

- Elle a pour objectifs :

- Chaque année, plusieurs étapes sont organisées entre mai et octobre dans des lieux stratégiques de différentes villes de France.
- 3 niveaux d'organisation sont proposés avec des cahiers des charges bien distincts ;
- De promouvoir les différentes pratiques du tennis de table et des clubs ;
- De fédérer des équipes de bénévoles ;
- De se rapprocher des collectivités territoriales en proposant une manifestation gratuite et libre d'accès pour le public ;
- D'attirer de nouveaux partenaires privés.

5 - Championnat par équipes

- Les titres se sont bien déroulés dans leur ensemble

- Constitution des poules

- Difficulté de recevoir les documents en temps et en heure
- Difficulté que les documents soient bien renseignés
- Difficulté de prendre en compte tous les vœux des clubs en raison des concordances entre le national et régional
- En D5, les poules incomplètes ont été privilégiées afin d'éviter de trop grands déplacements

- Pour rappel, certains clubs ont été invités pour se rendre compte du travail que cela engendre pour la constitution des poules. Aucun club présent.

- Journée 3 en décalage par rapport à la Nationale et Régionale, ceci afin d'éviter des rencontres par équipes pendant les vacances scolaires

- Revoir et avertir les Présidents de clubs de leurs responsabilités et devoirs en matière d'inactivité dans leurs clubs et lors des compétitions



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

06/01/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

6 - Point sur le TOP 8

- Même formule que la saison 2018/2019
- Diffusion sur Facebook de certaines parties (POST CS : problème de diffusion par manque d'accès au WIFI du club recevant la compétition)
- Organisation d'un speed meeting auprès des parents des jeunes pour savoir ce qu'ils pensent de leur club via un questionnaire et savoir ce qu'il faudrait améliorer

Réunion des clubs employeurs (Parthenay, Périgné et Niort) car ce sont les clubs qui ont le plus de participations au top 8 et le plus de résultats. Clubs employant des éducateurs à temps pleins avec une orientation de schéma de professionnalisation et voir la relation éducateurs-clubs

Revoir le modèle existant pour l'avenir :

- Modèle de compétition aujourd'hui
- Modèle loisirs pour demain
- Mutualisation des ressources
- Tranche Élite et tranche « Inférieure » pour demain voir un travail avec les autres clubs sur ce sujet.

7- Communication avancement

- Patrick MARTINE fait un point sur l'avancement de la communication et les investissements à faire :
 - Refonte du logo du comité (240 € pour la conception)
 - Impression de bâches en plastiques pour le Grand Prix Jeunes et l'assemblée générale (360 €)
 - Voir le cahier des charges par rapport à la prestation intellectuelle et voir le coût pour l'obtention par le comité
 - Tranche Élite et tranche « Inférieure » -
- Echange avec le comité de la Vienne pour l'obtention et la mise à disposition aux clubs d'une pro-tente. Demande de devis mis en stand by
- L'investissement global réparti sur 4 ans entre les comités des Deux-Sèvres et de la Vienne serait de 8 000 € soit 4 000€ par comité.
- Quid de la procédure de la mise à disposition, de la vérification après utilisation et du transport aller et retour
- Les membres du comité directeur
 - donnent leur accord pour la conception du logo puis l'achat et l'impression des bâches
 - souhaitent plus de précision sur le financement de la pro-tente et autres non budgétisés pour cette saison

8 - Visite des clubs

Patrick MARTINE fait un point sur la visite des clubs et notamment sur le club de Nueil les Aubiers

- Situation stable en terme de licenciés depuis 4 à 5 ans
- Action dynamique dans son fonctionnement



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

06/01/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

- Participation sportive bonne et structurée
- École de Tennis de table
 - ➔ Manque d'une bonne organisation mais reste néanmoins fiable
 - ➔ « Démarchage » dans les écoles scolaires et lors du périscolaire
- Équipe de bénévoles restreint à 3 et difficulté du Président pour trouver un successeur
- Inquiétude sur le bénévolat du club et la relève des jeunes
- Gros problème de finances avec comme conséquence la diminution des heures de l'éducateur employé
- Situation stable en termes de licenciés depuis 4 à 5 ans

En conclusion, club sans de grande difficulté majeure mais néanmoins en situation précaire

- Cela interpelle les membres du comité directeur par rapport aux autres clubs de la même state de licenciés.
- Réflexion devra être menée sur ce sujet pour voir ce qui peut ou pourra être fait.

9- Information et Question

Agence Nationale du Sport

En remplacement du fonctionnement du CNDS lié aux DR- et DD-DJSCS, la fédération aura pour rôle de transmettre à l'Agence les demandes de financement d'actions des ligues, Comités et Clubs. La ligue devra collecter et faire un choix des demandes des départements et des clubs enregistrés sur le compte-asso, et traités, grâce à l'outil Osiris.

Une commission au sein de la ligue a été mise en place et sera présidée par P. LION et sous la supervision de D. Marchand. Cette dite commission aura pour but d'analyser toutes les demandes des clubs, comités.

Le travail de collecte-analyse-choix-proposition devra être effectué de février à juin 2020. Des allers-retours envers les comités pourront être nécessaire afin d'avoir des dossiers cohérents. Une validation par le bureau de la LNATT sera nécessaire.

Vincent LORIOU précise que les critères d'analyses ne sont pas connus et sur quelle méthode ces dossiers et attributions seront faits.

Les 3 raquettes

- organisation conjointe avec le tennis, tennis de table, Squash et le badminton qui rentre dans la « course. Cette journée se déroulera le 20 juin 2020

Comités directeurs

Les dates des prochains comités directeurs :

- Mardi 17 mars 2020, lundi 4 mai 2020, mardi 2 juin 2020

Les dates des autres réunions

- L'Assemblée Générale électorale sera le 20 juin 2020 à Châtillon sur Thouet

Fin de la réunion à 22h30.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

06/01/2020

**Comité des Deux-Sèvres
Parthenay**

Le Président
Vincent LORIOU

Le Secrétaire Général
David LORIOU

Le Secrétaire Général adjoint
Jacques BRISSET